



Association Laizé-Blany, culture et patrimoine

Département de Saône-et-Loire
Commune de Laizé

Colombier de Givry

Charpente et couverture



Projet de restauration

Décembre 2018

Le colombier de Givry

Historique

L'ancien colombier de Givry, propriété de la commune de Laizé, est situé dans le Pré du Maine, anciennement dénommé Pré du Colombier, près du site du château de Givry, aujourd'hui transformé en exploitation agricole, viticole et club hippique. Ce bâtiment rond, de 42m², est de type colombier à pied ayant des loges à pigeons de bas en haut.

On ne sait rien sur sa date de construction, même si l'examen de son architecture peut le faire remonter au XVI^{ème} ou XVII^{ème} siècle. Ce colombier figure au premier cadastre de Laizé établi en 1809.

Aujourd'hui est installé sur le site la station d'épuration du bourg, sous forme de filtres plants de roseaux. La station est entourée d'un grillage qui exclut le colombier.



Le colombier de Givry, côté ouest. Cliché JP Charbon, 2018.

Le colombier de Givry n'a plus de toiture, manifestement depuis les émeutes paysannes de juillet 1789 dénommées "Grande peur en Mâconnais" qui ont embrasé la région du 27 au 31 juillet 1789.

Registre cadastral de Laizé, 1819.

Extrait de la page 14 où figure

le colombier de Givry.

Archives Départementales de

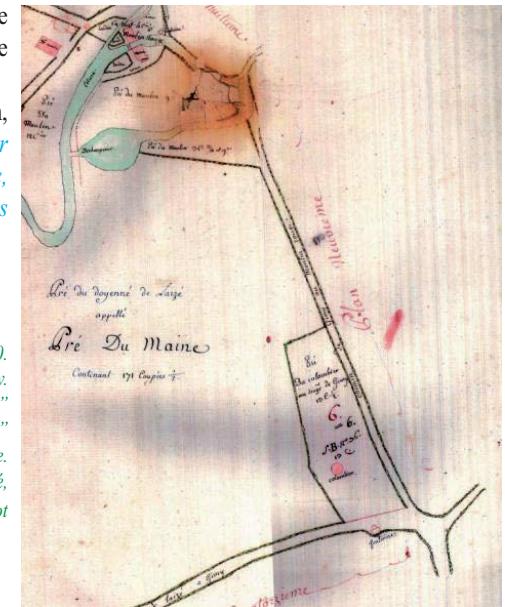
Saône-et-Loire

(notées AD71 par la suite).

CANTONS, TRÉSAGÉS, en L'ordre des	NUMÉROS de la détachable alphabetique	NOMS de la Section.	PROFESSIONS, des PROPRIÉTAIRES Propriétaires ou viseurs.	NATURE des propriétés	CONTENANCE par propriétaire	CONTENANCE par surface des cultures.	CLASSES	PORTES et FENÊTRES.
La Givry	259	256	Douaillles le Centre	Propriétaire	50 20 1	50 20 1	1	
Le Châtel	259	252						
	259	255						

Il est heureux que les murs aient résisté depuis cette période aux intempéries et à la transformation destructrice du monde agricole.

La première figuration du colombier, datée de 1780 environ, se trouve sur le plan numéro 10 du Terrier de Givry (*Terrier de Givry : registre du fief de Givry comportant 22 planches, appartenant à la commune de Laizé, déposé aux AD71, sans cote, ca. 1780*).



Extrait du plan numéro 10 du terrier de Givry, ca. 1780.
Ce plan est le plus ancien connu de la seigneurie de Givry.

Il montre le Pré du Colombier "au seigneur de Givry" de 13,5 coupées avec son colombier, la fontaine "de Givry" et le Moulin-Rouge.

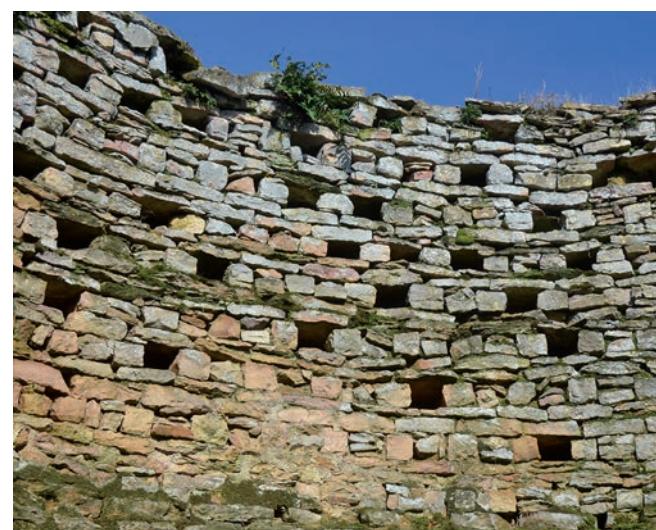
Document mairie de Laizé,
déposé aux Archives départementales 71, sans cot

Le droit de colombier

Rappelons que le droit de colombier, avant la révolution de 1789, était un privilège autorisant les seigneurs à posséder et entretenir un colombier comportant un nombre de pigeons proportionnel à la surface des terres possédées et ensemencées. Les bourgeois ayant une maison à la campagne et les paysans aisés avaient souvent de simples volières tolérées par le seigneur du lieu.

Les pigeons logeaient dans des nichoirs ou boulins (loge pour un couple de pigeons ou colombe) disposés à l'intérieur du colombier.

Une échelle centrale, tournante, permettait d'atteindre les nichoirs pour les vérifier, les nettoyer ou récupérer les pigeonneaux alors fort appréciés en gastronomie.



Colombier de Givry, trous de boulins. Cliché J-P Charbon, mars 2018. On peut distinguer 9 à 10 rangs de nichoirs ouverts ou comblés.

Non seulement, les pigeons et les pigeonneaux figuraient couramment au menu du seigneur, mais les fientes, la colombe, était un excellent engras. Hélas, tous ces pigeons vivaient sur le dos de la paysannerie, dévorant semences et récoltes, même si en principe, la grille d'envol était fermée au moment des semences, enfermant les volatiles dans le pigeonnier. En 1789, la demande d'abolition de ce

privilège a été inscrite dans bien des cahiers de doléances. Ce fut une des raisons, parmi bien d'autres, de la révolte en mâconnais, ce qui explique que les bandes qui se sont soulevées découvrirent un grand nombre de colombiers dont celui de Givry et des Carmélites de Charbonnières.

Ce privilège fut aboli dans la nuit du 4 août 1789 en même temps que la plupart des droits féodaux.

Le colombier de Givry, qui comportait à l'origine, plusieurs centaines de nichoirs, n'abritait plus qu'une centaine de pigeons en 1738 comme l'indique l'extrait ci-dessous d'un acte de visite du château de Givry cette année là : "le colombier qui est près la fontaine de Givry est à réparer y ayant passablement des pigeons et environ le nombre de cinq[uan]te paires qui ont estés payées au sieur Dupré la somme de quinze livres par ledit preneur" ([AD71, 3E/2708. Me Rolet de Laizé, "visite des bastiments et fonds despendant de la terre de Givry appartenant à Mr de Senozan des 15 septembre 1737 et 25 fevrier 1738".](#))

Il faut dire qu'il était de l'intérêt des grangiers et des fermiers de limiter la présence de ce volatile qui ravageait les semences et compromettait les futures récoltes au moment où un grain semé n'en donnait que 3 ou 4 au moment de la récolte.

D'autant que la plupart des autres fiefs de la paroisse (Prieuré de Cluny, Tour perceval, Merloz, fief de Blany) avaient eux aussi un colombier plus ou moins important et que certains bourgeois, qui s'étaient taillés des domaines aux dépends des petits fermiers du lieu s'étaient octroyé le droit de posséder eux aussi des pigeons, en nombre sans aucun rapport avec la surface de leur possessions foncières et qui vivaient sur le bien des autres.

Nous pouvons ajouter que les cahiers de doléance du mâconnais rédigés en mars 1789, en vue des Etats Généraux demandent expressément la suppression des colombiers dont les pigeons dévastent la semence, au moins faire exécuter les lois qui exigent un certain nombre d'arpents de terrain en production pour qu'il soit permis d'avoir un colombier (["La Ronde des Brigands en Haut Mâconnais", page 100..](#))

La Grande peur en mâconnais et la disparition de la toiture du colombier

Voyons maintenant ce qui s'est passé en juillet 1789, lors de la Grande peur qui parcourt le Mâconnais du 27 au 31, à laquelle les habitants de Laizé et Blany prennent une part active dans la visite des cures et des châteaux et dans la destruction des terriers, girouettes, pigeonniers, etc.

Après avoir pris racine le lundi 27 juillet, dans la paroisse d'Igé, suite à un conflit entre les habitants et le châtelain du lieu à propos de l'accès à une source, le mouvement de contestation connu sous le nom de "grande peur" va se répandre comme la poudre dans tout le mâconnais jusqu'au 31 juillet.

C'est le mardi 28 juillet que la cure de Laizé, alors située au nord de l'église est "visitée" par plusieurs groupes qui arrivent de tout le nord-ouest mâconnais4.

Le curé Claude Alex témoigne "qu'il n'a cessé d'avoir chez lui depuis les 9 heures du matin, des bandes de brigands composées à ce qu'il lui paraît de gens de Verzé, Azé, Igé, Domange, St Maurice, qui burent et mangèrent, firent quelques menaces mais ne les effectuèrent pas". Le curé est obligé de donner 18 livres à différentes personnes. Un autre témoin, François Laurent, rapporte que les autres ainsi que le déposant n'avaient que des bâtons, que passant audit Laizé, ils s'arrêtèrent chez le curé dudit lieu et burent à son invitation quelques tassées de vin avec un grand nombre d'habitants dudit Laizé...

Après quoi ces groupes se rendent au château des Bénédictins (Château de La Tour) où Claude Joseph Pacquelet dit Cazard, qui était le fermier des Moines de Cluny chargé de faire fructifier le domaine, rapporte que les habitants de St Maurice... se bornèrent à lui demander les terriers... qu'ensuite vers les 10 heures du matin, il vit arriver un grand nombre d'habitants de Verzé, Igé, Azé, Domange et Satonnay... Ces individus brisent, découvrent, saccagent le vitres et les portes de l'habitation. La girouette est descendue par Thomas Fichet de Domange, auquel, "en récompense", Cazard, qui n'a pas voulu y aller lui-même, donne 6 livres et un vieux fusil.

Denis Rivet, de Laizé, fait partie de cette bande où on l'a vu armé d'une coignée ou acharné participer au saccage. Cette bande quitte le château des Moines vers cinq heure de l'après-midi.

Dévastation du château de Givry

Pierre Perraton, natif de Laizé, résidant au hameau de La Planche, vigneron chez le Sieur David, 55 ans, déclare lors de son interrogatoire après son arrestation le mercredi 29 juillet à Hurigny que le mardi 28, il est occupé à débarrasser chez son maître, le Sieur David, en Baudemon à Blany, quand arrive une bande : il donna aussi à boire à la bande de brigands composée d'environ trois cents qui y étaient, il en connut Claude Ryot, Claude Berthelier, Antoine Acculat, le nommé Dubief, vigneron du Sieur Trécourt, Pierre Vrémont et Claude Lamberet, tous de Blany ; interrogé du dégât que cette bande fit chez le Sr David, a dit qu'il n'en avait fait aucun, qu'un maçon ayant monté sur la volière, les autres lui empêchèrent de faire du dégât ; interrogé à quelle heure ils sortirent, a répondu qu'il était huit heure du matin...

Denis Rivet né à Lézé, résidant à Blany, cultivateur chez M. Daugy, âgé de trente six à trente sept ans, lors de son interrogatoire après son arrestation à Hurigny ([AD71 - FF67/50](#)), interrogé ce qu'il fit en sortant de Blany [mardi 28 juillet au matin] et où ils allèrent, a répondu qu'ils allèrent à Laizé au château [des Moines], que là on fracassa les meubles ; interrogé s'il en vit emporter par quelqu'un, a répondu qu'il ne s'en est pas aperçu, qu'ensuite on a mis à bas les girouettes, brisé les vitres du château, cassé les portes dont les ferrures et garnitures ont été pillées au travers de la cour. *Toutes ces informations sont issues de : 1. AD71, B1717, B1718, FF67 - 2. Association : Vive89, comité pour l'organisation du bicentenaire de la Révolution dans le canton de Lugny ayant édité « La Ronde des Brigands en Haut Mâconnais » - 3. Roland Bourquin, « Igé, berceau de la Révolution en mâconnais » - 4. Ainsi que du livret édité par la mairie de Laizé en 1989 : « Bicentenaire de la Révolution Française, Laizé en 1789 ».*

Il donne alors une liste des participants à l'émeute : Jean-François Accary vigneron de Laizé, Denis Bertoud de Laizé, Jean fils de François Garnier du lieu de La Planche, Claude Ryot de Blany, Antoine Miolland, vigneron du sieur David à Blany, Claude Rivet vigneron dudit lieu, Etienne Lepine habitant, Jean Rivet, habitant, Etienne Lepine l'ancien, Jean Giraud, vigneron au sieur Daugy, Etienne fils de..., Denis ? Rivaud ?, vigneron, Philippe Dumont, Jean Deschamps de Fayolles, granger, Philibert Rivaud, vigneron, Philibert Lepine, habitant, Jean Baptiste Chalandon, vigneron, Joseph Turchier ? vigneron, Etienne Accary, Jean Saucaize ?, François Jaque fils de Philippe, vigneron, Gabriel Bacaud, vigneron, d'autres de ladite paroisse qu'il ne se rappelle pas les noms. Il est ensuite interrogé pour savoir s'il était armé d'une coignée ou acharné, a répondu qu'il était armé d'une coignée, que les autres avaient des barres de fer et bâtons ; interrogé où est cette coignée ou acharné, a répondu que l'aïant à la main lorsqu'on l'a arrêté, elle lui a été ôtée par la cavalerie ; interrogé s'il n'a pas porté un coup de cette achar sur la tête du cheval du cavalier, a répondu que ce n'est pas lui ; ladite coignée ou achar représentée au répondant, il a déclaré qu'il l'a reconnait, que c'est la même dont il était armé ; interrogé à quelle heure le dégât du château de Laizé fut fini, a répondu à environ quatre heure ou cinq heure de relevée ; interrogé ce qu'il fit après, a répondu qu'ils allèrent au château de Givry appartenant à M. de Périgord ; interrogé à quelle heure ils y arrivèrent, a répondu que c'était environ les six heures ; interrogé ce qui fut fait au château, a répondu qu'on abattit les girouettes, le couvert de (...), brisa les vitres de la porte ; interrogé si on a volé quelque chose dans le château, a répondu que non ; interrogé à quelle heure cela fut fini, a répondu environ neuf heure du soir ; interrogé s'il y avait un plus grand nombre de personnes au château de Laizé, a répondu que les mêmes personnes s'étaient également occupées dans les deux châteaux ; interrogé où ils allèrent, a répondu qu'ils allèrent de là au château de Charbonnières appartenant aux Carmélites ; interrogé quelle heure il était, a répondu que le soleil se couchait ; interrogé ce qu'ils firent au château, a répondu qu'on démolit les couverts, cassa les croisées, vitres et portes... qu'il se borna à regarder...

Dans l'après-midi, l'autre bande qui avait visité le curé et saccagé le château des Moines comme vu plus haut, passe aussi par Givry, mais sans faire d'autres dégâts semble t'il. Philibert Mioland de Satonnay, lors de son interrogatoire, dira que les bandits l'emmènerent de Satonnay où il travaillait, jusqu'à la cure de Laizé où ils burent et mangèrent puis menacèrent le Sieur Cazard au château des Moines et passèrent au château de Givry qui avait déjà été écrasé (AD71 - B1717/48/11e).

La répression

Le mercredi 29 juillet, ces bandes se dirigent vers Hurigny, où les attend la milice bourgeoise de Mâcon, menée par le baron de Vinzelles. 50 personnes sont arrêtées, 9 sont tuées (dont Claude Maillet et Antoine Renard de Charbonnières).

Denis Rivet est arrêté sous le porche de l'église où il vient d'être blessé de 2 coups de sabre. Sont aussi arrêtés Louis Simonat dit Rampon, Pierre Perraton, Catherin Dubief, tous de Laizé ou Blany. Duthion de Charbonnières est lui aussi blessé et fait prisonnier : il mourra chez lui le 12 octobre.

Denis Rivet est « exécuté et pendu le 3 août » malgré l'intervention de divers habitant de la paroisse de Laizé et Blany qui écrivent en sa faveur : le curé Alex, Berthelier, David, Rivet, Focard, Jean Les Pines et un autre Les Pines.

Ils interviennent aussi pour faire élargir Louis Simonat dit Rampon et Jean Vigoureux qui sont alors libérés. Catherine Dubief, 60 ans, vigneron, est réclamé par M. de Trécourt qui possédait l'actuelle maison Lauprêtre, au bout de l'impasse de la Ranche au hameau de Blany, "toutefois en le laissant quelques temps en prison et en lui faisant boire de l'eau". Il est relâché le 6 août.

Importance historique du colombier

Le colombier de Givry est donc un témoignage directe de la Révolution à Laizé. On voit qu'il a subit des dépréhensions en tant que symbole de la féodalité et de ses injustices. Il est pour cela intéressant de voir maintenant combien ce colombier s'inscrit au sein d'un domaine féodal cohérent et extrêmement bien structuré et qu'il participe à l'économie générale du fief en apportant des engrains (colombine) et de la viande (les pigeonneaux). En même temps, il était un signe patent de la richesse du seigneur et de sa domination sur les manants du lieu.

Rapide aperçu des seigneurs de Givry

Citons François Perraud qui, dans son livre de 1912, "Les environs de Mâcon, anciennes seigneuries, anciens seigneurs", tome I, pages 291 à 300, nous donne la liste de seigneurs de Givry connus d'après les archives : "C'était anciennement un petit fief avec simples droits de justice moyenne et basse ; sa directe ou censive, qui comportait des droits de laods ou vente, était, lors du dénombrement du 10 novembre 1698, estimée ne donner, comme revenu annuel, que 12 livres, tant en argent qu'en blé ou vin (...) le dénombrement de 1697 dit simplement que le château est fossoyé, celui de 1723 parle d'une maison seigneuriale composée de plusieurs bâtiments anciens, étant en ruines, et servant à loger le fermier et un granger. (...) Le chatel renfermait une chapelle... ornée d'un tableau représentant saint Jean-Baptiste, son patron (...) Les seigneurs : Imbaud Dode, alias De Pimon, est seigneur de Givry en 1459, et vend une terre située à Azé, à Barthélémy Marin, citoyen de Mâcon ([AD71, E.353](#)).

De concert avec son frère, Jacquemet Dode, aussi seigneur de Givry, ils plaident d'abord avec les habitants de Saillonay, pour les droits d'usage dans les bois de Gourlaine, puis passent un accord avec eux, en 1469([AD71, E.381](#)). En 1504, Simon Dode et Guy Marchant, co-seigneurs de Givry, traitent à nouveau pour les bois de Gourlaine ([AD71, E.382](#)).

En 1560, lors du rôle des possédants de fief, au bailliage de Mâcon, noble Pierre Dode et le sieur Desbrosses se partagent la seigneurie : le premier donne l'aveu de 35 livres tournois, le second de 7 livres 10 sols.

Un nouvel accord sur le différend, sans cesse renaissez, des droits d'usage dans le bois de Gourlaine, se signe le

13 janvier 1567 entre les intéressés Antoine de l'Aubépin, seigneur de Saint-Mauris, Philibert de Musy, seigneur de Satonnay, et Philibert Boyvert, seigneur de Givry-les-Laizé”.

Ensuite le fief passera à la famille de Chambes originaire de l'Angoumois, lorsque Léonel de Chambes, après le décès de sa femme Nicole Sarrazin, héritera de la seigneurie de Givry. ([La famille de Chambes-de-Givry, d'après Mgr B. Rameau, dans son Nobiliaire mâconnais](#) : « issue de la maison de Chambes de Montsoreau, en Angoumois, était ancienne et distinguée. Louis XI avait fait épouser Hélène de Chambes à son historien Philippe De Commines, qui eut d'elle Argenton et Vauzelle. Pierre de Chambes, miles, vivait en 1051) »

Ce fut la famille la plus emblématique du lieu qui tint le fief de Givry de 1574 jusqu'à 1718.

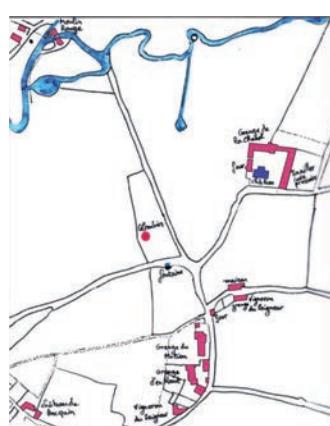
Le de Chambes portaient le titre de seigneur de Givry-en-mâconnais, mais aussi de Villauneuf ou Vilhonneur transporté depuis l'Angoumois. Un de Chambes-Villauneuf est possessionné au hameau de Culey sur la commune de Chissey-lès-Mâcon. La famille possède des biens sur Azé, Aisne, Saint-Martin-de-Senozan...

En 1718, la seigneurie de Givry, avec la tour Perceval, est acquise par David Olivier de Senozan pour 62 500 livres. L'ensemble restera dans cette famille et ses descendants pendant une centaine d'année, jusqu'à sa vente « à la dé-coupe » en 1827 par la famille de Noailles ([La seigneurie de Givry avec la tour Perceval est acquise en 1718 par David Olivier de Senozan pour 62 500 livres](#)). Son fils François Olivier (1678/1740) lui succédera, puis le fils de celui-ci : Jean-Antoine Olivier (1713/1778) héritera des biens en mâconnais. Suit le fils de Jean Antoine : Jean-François-Ferdinand Olivier de Senozan (1737/1769) puis la fille de celui-ci, Madeleine-Henriette-Sabine Olivier de Senozan (1763-guillotinée en 1794). Elle était mariée à Archambaud-Joseph comte de Talleyrand-Périgord (1778) (frère de l'évêque d'Autun) ; leur fille Françoise-Honorine de Talleyrand épousera le comte Antoine-Claude-Dominique-Just de Noailles en 1803 qui vendra tous leurs biens en mâconnais en 1827..

Il faut noter que le domaine de Givry sort alors d'une longue période de troubles consécutifs à la Révolution, qu'il a connu une mise sous séquestre, la mort sous la guillotine de Madeleine de Senozan en 1794, la suppression des droits féodaux, la visite des « brigands », le tout laissant les différentes parties de la propriété sans entretien, ni surveillance pendant presque 25 ans. Il est évident que l'ensemble des 207 hectares du fief de Givry avait pâti de toute cette période.

Lors de son acquisition par la commune en 1991, le Pré du Colombier est propriété de l'hôpital de Mâcon qui en avait hérité de Mme Canard Marie Méline suite à son décès le 7 mars 1972 à Annecy. Mme Tissot Marie Méline est née à Mégève (74) le 28 décembre 1886 et s'est mariée à M. Canard Paul Marie André Joanny à Annecy (74) le 30 octobre 1926. Ils n'eurent pas d'enfant.

Le colombier au sein du fief de Givry



Environnement du château de Givry, d'après le Terrier de Givry, ca. 1780
Document C. Boulay

— Le plan tracé d'après le terrier de Givry que nous donnons ici montre que le château de Givry, gentilhommière d'un hobereau de campagne s'organise en tinailler, caves, granges et vigneronnages.

Le Seigneur de Givry, au moment de la Révolution, réunissait autour de son château $\frac{1}{4}$ de la surface de la commune actuelle : le domaine fait alors environ 4700 coupées d'après le terrier de Givry et 207 hectares d'après le registre de la matrice cadastrale de 1818 pour une commune faisant 1044 ha.

Au nord-est, le seigneur de Givry possède le Moulin-Rouge, a qui le meunier doit livrer tous les ans cent coupes blondé, bon loyal et marchand, et de recepte mesure de Mâcon (AD71, 3E2707 - Maître Rolet notaire royal à Laizé – Acte du 26 juillet 1736)..

Le domaine est divisé en granges et domaines : la grange de la Chanal, la Grange du Milieu et la Grange d'en Haut, le domaine Rollet et le petit fief de la Tour Perceval, avec chacun, chacune, des terres, des vignes, des bois, un cheptel, des jardins et chènevières (d'où on tire le chanvre pour tisser des toiles), une écurie, une basse-cour, un tect à porcs, une aire de battage, une maison d'habitation, une grange, des caves et des greniers, parfois un verger, une saulaie (dont on tire les tiges de saules pour réaliser des paniers, des vannoirs...), un append et taupière (abri à matériel)...

Il y a aussi des vigneronnages, on en trouve deux sur notre plan avec habitations et caves. Tout le raisin du fief de Givry tiré des granges, domaines et vigneronnages, était pressuré dans le tinailler du château où il y avait 4 pressoirs (AD71, 3E2708 - Maître Rolet notaire royal à Laizé – Extrait des actes des 15 novembre 1737 et 25 janvier 1738 : Visite des bastiments et fonds despendants de la terre de Givry appartenant à M. de Senozan : Premièrement, le château reconnu en bon estat de mesme que les bastiments qu'occupe ledit granger dans lesquels se sont trouvé la récolte des foings et pailles de ladite grange, (...) Dans la cour dudit château est le grand thinalier où sont quatre pressoirs garnis de quarante quatre aiguilles tant bonnes que mauvaises et de trante sept aix (caust ?) tant bonnes que mauvaises avec trois haches et deux chevilles ; Dans ledit thinalier sont quatorze cuves en bon estat et de mesme que le couvert dudit thinalier, hors les fonds desdites cuves (...).

Comme le bail est à mi-fruit, le propriétaire peut surveiller le pressurage et s'assurer qu'il aura bien la moitié du vin. Il y avait aussi deux fours à pain sur le domaine de Givry, un dans la cour du château et un dans le quartier de la Bouquine qui existe encore, mais fort mal en point.



Four à pain de Givry, rue de la Bouquine, état actuel. Cliché C. Boulay, 2010.



Lavoir de Givry ou des Rues. Ensemble hydraulique composé d'un puits couvert à battière, d'une auge ou bâchasse enterrée à fleur de terre et d'un lavoir couvert. Cliché C. Boulay, 2009.

Une source, face au colombier, captée dans un abreuvoir, alimente alors les prés, devenue de nos jours le lavoir de Givry. Une autre source était aménagée en lavoir et abreuvoir entre la Mouge et le château, coté est. Le château de Bocquin qui fut le presbytère de la commune entre 1830 et 1930 est dénommé communément "la Maison du garde". Il est raisonnable de penser que ce "château" logeait le garde du chatelain de Givry.



Côté droit de la photo : le château de Bocquin ou Maison du Garde situé au pied du prieuré de Cluny.
Carte postale, collection C. Boulay.

Le colombier sur les vieux cadastres

L'extrait graphique ci-dessous est le second document connu où figure le colombier. Il est tiré du plan géométrique de la commune dressé en 1806. Il est resté à l'état de brouillon du fait de l'abandon de la méthode de taxation par « masse de culture », lorsque Napoléon ordonne que l'on dresse un cadastre parcellaire de toute la France.



Extrait du plan géométrique de la commune de Laizé dressé en 1806. Le nord est à gauche.
AD71, "Laizé, Tableau d'assemblage toutes sections", 3P8151.

Le premier cadastre napoléonien (1809) donne la même représentation que le plan géométrique de 1806 même s'il oublie lui aussi la fontaine de Givry : côté droit, le château de Givry ; au milieu et en bas, le rond représente le colombier ; dans le coin gauche et en haut figure le Moulin-Rouge. Le petit rectangle en bas à droite représente le four banal de Givry encore existant de nos jours.



Extrait de la feuille A du premier plan cadastral de Laizé daté de 1809. Le nord est à gauche.
AD71, "Laizé, Parcellaire A1", 3P8159.



Vue du château de Givry, 1945.
Extrait photo aérienne IGN. Le nord est à gauche.
Remarquez les haies qui bordent les chemins et le colombier isolé dans son pré.



Vue du château de Givry, 1995.
Extrait photo aérienne IGN. Le nord est à gauche.
Remarquez la présence du vaste manège couvert, l'élagage des haies et la présence du bassin de la station des eaux usées près du colombier.

Démolition du château de Givry

Après presque 200 ans de sérénité à la suite des événements de 1789, l'environnement immédiat du colombier va irrémédiablement évoluer à partir de 1988 : c'est cette année là que disparaît le château de Givry qui est arasé au niveau de ses caves. Puis ensuite, vient la construction d'un vaste manège couvert, utilisé par le club hippique, à proximité de l'ancien château.



Photo prise quelques jours avant la démolition du château de Givry que l'on aperçoit en arrière plan, à travers les arbres. Cliché C. Boulay, 1988.

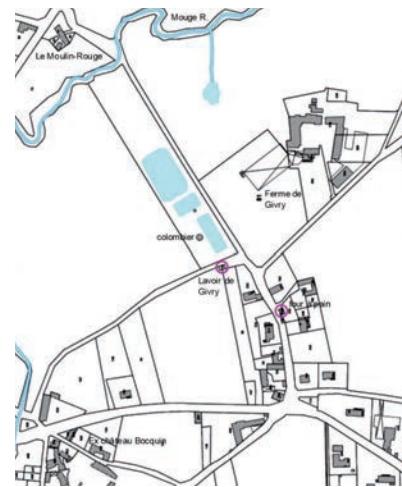
La station d'épuration

Nouvelle étape en 1991, lorsque la commune, après avoir acheté le pré du Colombier, fait construire la station d'épuration du bourg sous forme de lagunage naturel au nord-est du colombier. Le terrain au pied du colombier est alors bouleversé, les arbres bordant le chemin du gué du Moulin-Rouge sont coupés, le déversoir de la fontaine de Givry est dévié dans un nouveau fossé.

Le colombier vu depuis le milieu de la station d'épuration.
cliché C. Boulay, mai 2015.



Ci-dessous, environnement actuel de la Ferme de Givry. Document cadastral tiré du site géoportail.gouv.fr.



En 2012, une nouvelle station sur filtres plantés de roseaux est construite encore plus près du colombier, escamotant un peu plus l'aspect champêtre des lieux, en particulier du fait de la pose d'une clôture tout près du colombier ; toutefois la municipalité a eu la volonté de préserver cet édifice, ce dont on peut lui être gré.



Vue du colombier depuis la rue de Badzendorf située au pied du prieuré.
Cliché C. Boulay, nov. 2018.



Photo aérienne du bourg de Laizé en 2012.
En arrière plan, la station d'épuration avec le colombier et au fond la ferme de Givry.
Document mairie de Laizé.

Aujourd'hui, malgré la présence de la station d'épuration et la profonde transformation de son environnement, le colombier de Givry, associé au charmant lavoir de Givry, est toujours un élément majeur du paysage auquel il donne du relief avec sa personnalité rassurante bien ancrée dans la terre séculaire de l'ancien fief de Givry.